

**MOTION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE -
PROJET DE REORGANISATION DU RESEAU
TERRITORIAL DE LA DIRECTION NATIONALE DES
FINANCES PUBLIQUES (DGFIP) SUR LE TERRITOIRE
DE VGA**

Conseil Communautaire du 5 Novembre 2015

D 2015	H	01
Nombre de Conseillers		
En exercice	88	
Présents	70 Motion – 71 dossier 1 – 72 dossiers 2 à 23	
Votants	81 Motion – 83 dossier 1 à 23	

Le Conseil de Val de Garonne Agglomération, légalement convoqué le **30 octobre 2015** s'est réuni à l'Espace Exposition de MARMNADE, en séance publique, sous la présidence de Daniel BENQUET.

Etaient présents

<u>Aqmé</u>	Patrick GAUBAN
<u>Beaupuy</u>	Maryse HERVÉ – Pascal LAPERCHÉ (à partir du dossier n°1)
<u>Birac sur Trec</u>	Jean-Luc AGNIC (+ pouvoir d'Alain LERDU à partir du dossier n°1) – Alain LERDU (pour le vote de la Motion)
<u>Calonges</u>	/
<u>Castelnau Sur Gupie</u>	/
<u>Caubon Sur Sauveur</u>	Catherine BERNARD
<u>Caumont Sur Garonne</u>	Michel BROUSSE - Pierre IMBERT
<u>Clairac</u>	Bernard CABANE – Michel PÉRAT (+ pouvoir de Carole VERHAEGHE)
<u>Cocumont</u>	Jean-Luc ARMAND – Lilette DE LUCA
<u>Couthures Sur Garonne</u>	Jean-Michel MOREAU
<u>Escassefort</u>	Christian FRAISSINÈDE – Edith LORIGGIOLA
<u>Fauguerolles</u>	Maryline DE PARSCAU – Emmanuel MORIZET
<u>FaUILlet</u>	Gilbert DUFOURG – Michel NAU
<u>Fourques Sur Garonne</u>	Jacques BILIRIT – Josette PATISSOU
<u>Gaujac</u>	Jean-François THOUMAZEAU
<u>Gontaud de Nogaret</u>	Danièle ANGOT
<u>Grateloup Saint Gayrand</u>	Alain PRÉDOUR
<u>Jusix</u>	Michel GUIGNAN
<u>Lafitte Sur Lot</u>	Patricia GAVA - Maryse VULLIAMY
<u>Lagruère</u>	Guy PÉREUIL
<u>Lagupie</u>	Jean-Max MARTIN – Michel ZANETTE
<u>Le Mas d'Agenais</u>	Sylvie BARBE - Francis DUTHIL (+ pouvoir de François NERAUD)
<u>Longueville</u>	Maurice DARQUE (<i>Suppléant</i>) (pour la Motion et le dossier n°1) – Guy FARBOS (à partir du dossier n°2)
<u>Marcellus</u>	Jean-Claude DERC (+ pouvoir de Bernard DIO)
<u>Marmande</u>	Lydie ANGELY (+ pouvoir de Marie-Françoise BOUGUES) – Daniel BENQUET – Patrick COUZINEAU – Didier DUTHEIL (à partir du dossier n°1) - Josette JACQUET – Philippe LABARDIN – Anne MAHIEU (+ pouvoir de Charles CILLIÈRES pour la Motion et le dossier n°1) – Jean-Pierre MARCHAND – Sylvie GENEAU DE LAMARLIÈRE (+ pouvoir de Martine CALZAVARA) - Laurence VALAY – Charles CILLIÈRES (à partir du dossier n°2)
<u>Mauvezin sur Gupie</u>	Daniel BORDENEUVE
<u>Meilhan sur Garonne</u>	Régine POVÉDA (+ pouvoir de Yannick LAURENT)
<u>Montpouillan</u>	Didier MONPOUILLAN – Claudette TILLOT
<u>Puymiclan</u>	Michel FEYRI
<u>Saint Avit</u>	Michel COUZIGOU
<u>Saint Barthélémy d'Agenais</u>	Gaëtan MALANGE
<u>Saint Martin Petit</u>	Marie-France BONNEAU
<u>Saint Pardoux du Breuil</u>	Jean-Marc DUBAN (+ pouvoir de Nicolas MINER)
<u>Saint Sauveur de Meilhan</u>	Francis LABEAU
<u>Sainte Bazeille</u>	Gilles LAGAÛZÈRE – Philippe RIGAL – Christine VOINOT
<u>Samazan</u>	Serge LAGROLLET – Bernard MONPOUILLAN
<u>Sénéstis</u>	Jacques PIN (<i>Suppléant</i>)
<u>Seyches</u>	Isabelle CESA - André CORIOU
<u>Taillebourg</u>	/
<u>Tonneins</u>	Daniel BARBAS – Liliane BORDÈS – Eric BOUCHAUD – Liliane KULTON (+ pouvoir de Laurence LOUBIAT-MOREAU) – Guy LAUMET – Dante RINAUDO
<u>Varès</u>	Gérard MARTET (+ pouvoir de Jacky TROUVÉ)
<u>Villeton</u>	Jean GUIRAUD
<u>Virazeil</u>	Christophe COURREGELONGUE (+ pouvoir d'Alexandre FRESCHI) – Caroline DELRIEU GILLET

Absents ou excusés

François NÉRAUD – Alexandre FRESCHI – Guy IANOTTO – Carole VERHAEGHE – Thierry CONSTANS – Guy FARBOS (pour la Motion et le dossier n°1) - Bernard DIO – Marie-Françoise BOUGUES – Martine CALZAVARA – Charles CILLIÈRES (pour la Motion et le dossier n°1) - Joël HOCQUELET – Bernard MANIER – Yannick LAURENT – Nicolas MINER – Jacques BRO – Jean-Pierre VACQUÉ – Laurence LOUBIAT-MOREAU – Jacky TROUVÉ

Pouvoir de

François NÉRAUD à Francis DUTHIL – Alexandre FRESCHI à Christophe COURREGELONGUE – Carole VERHAEGHE à Michel PÉRAT – Bernard DIO à Jean-Claude DERC – Marie-Françoise BOUGUES à Lydie ANGELY – Charles CILLIÈRES à Anne MAHIEU (pour la Motion et le dossier n°1) – Martine CALZAVARA à Sylvie SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIÈRE – Yannick LAURENT à Régine POVÉDA - Nicolas MINER à Jean-Marc DUBAN – Laurence LOUBIAT-MOREAU à Liliane KULTON – Jacky TROUVÉ à Gérard MARTET

Secrétaire de Séance

André CORIOU

Motion du Conseil Communautaire

PROJET DE REORGANISATION DU RESEAU TERRITORIAL DE LA DIRECTION NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES (DGFIP) SUR LE TERRITOIRE DE VGA

Considérant que la Direction Nationale des Finances Publiques envisage une restructuration de ses services sur le Département concernant à la fois les trésoreries et les services fiscaux. En effet, des dispositifs sont en cours pour fusionner des services de MARMANDE et TONNEINS et transférer l'activité du Centre de MARMANDE à AGEN en particulier les services cadastre, hypothèques, fiscalité immobilière et contrôle de la fiscalité des entreprises,

Considérant qu'une nouvelle organisation territoriale se dessine ; qu'elle va impacter le territoire de Val de Garonne Agglomération et éloigner ces services de nos concitoyens,

Considérant que le maintien d'un maillage territorial le plus fin possible doit non seulement être préservé mais de surcroît être renforcé par des moyens nouveaux,

Considérant que le maintien de ces services (cadastre, fiscalité des entreprises, hypothèques...) constitue un enjeu important pour le service public et dans un contexte de crise économique durable, un enjeu indispensable aux économies locales et à la cohésion sociale de Marmande et Tonneins (dont 2 quartiers ont été classés Prioritaires au titre de la politique de la ville),

Considérant qu'il est indispensable de maintenir ces services autant pour les communes que pour les usagers afin que soit respecté le principe de l'égalité d'accès aux services sur l'ensemble du territoire national,

Considérant que la perte de ces services publics de qualité et de proximité génèrerait une baisse d'attractivité de notre territoire et irait à l'encontre du principe d'égalité de traitement de tous les citoyens,

Considérant que l'Etat doit piloter un aménagement du territoire grâce au maintien d'une offre de services accessibles à tous et particulièrement aux populations les plus vulnérables

Considérant que l'Etat ne respecterait pas, s'il persistait dans ce choix de de fusion, ses engagements en matière de maintien de services publics en milieu rural,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

Affirme son soutien aux deux collectivités de son territoire et réitère sa forte opposition à toute éventualité de restructuration, voire de fermeture, en demandant instamment le maintien de ces services qui accueillent, reçoivent du public et conseillent les communes.

Apporte son soutien aux élus locaux mobilisés contre ce projet de fusion et aux organisations représentatives du personnel

Demande au Ministre des finances et des comptes publics de revisiter l'actuel projet et de veiller à ce que les réformes envisagées maintiennent la présence des services fiscaux sur le territoire de Val de Garonne Agglomération

<u>Résultat du vote</u>	
<i>Votants</i>	81
<i>Pour</i>	81
<i>Contre</i>	0
<i>Abstention</i>	0

Publication / Affichage Le 9/11/2015
Notification Le

Fait à Marmande, le 5/11/2015

Le Président,

Daniel BENQUET